

Nom :

Prénom :

Poste occupé :

Adresse :

A

Objet : visite médicale de prévention

Monsieur le Directeur académique,

Les décrets n° 82-453 et 95-680 sont relatifs à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995 prévoit dans son article 22 : "Les administrations sont tenues d'organiser un examen médical annuel pour les agents qui souhaitent en bénéficier."

Je vous demande donc de bénéficier de cet examen médical annuel. Je tiens à préciser en outre que depuis 5 ans, je n'ai bénéficié d'aucune visite médicale auprès d'un médecin de prévention ce qui contrevient aux dispositions de l'article 24-1 du décret précité.

Je vous rappelle enfin qu'une autorisation d'absence doit être accordée pour suivre cet examen (cf article 25 du décret).

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me convoquer à la visite réglementaire de prévention.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur académique, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Copie transmise aux représentants FO au CHSCTD.

Pour les AESH T2, embauchés par le Rectorat, indiquer :

A Monsieur le Recteur

Rectorat de Nantes, 4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

S/C de **soit** IEN de circonscription (école) **soit** chef d'établissement (collège ou lycée)

Pour les AESH HT2, embauchés par le lycée Douanier Rousseau, indiquer :

A Monsieur le proviseur

Lycée Douanier Rousseau 7 RUE DES ARCHIVES

53013 LAVAL CEDEX

S/C de **soit** IEN de circonscription (école) **soit** chef d'établissement (collège ou lycée)

Pour les AESH HT2, embauchés par le lycée Le Mans Sud, indiquer :

A Madame le proviseur

Lycée Le Mans Sud 128 RUE HENRI CHAMPION 72058 LE MANS CEDEX 2

S/C de **soit** IEN de circonscription (école) **soit** chef d'établissement (collège ou lycée)